

Recherche d'un mode d'accueil

Pour toutes les demandes d'informations, de modes d'accueil et d'activités pour les enfants de l'âge de 3 mois à l'entrée à l'école maternelle, le Relais d'Accueil aux Parents et aux Assistantes Maternelles est le guichet unique.

Dans un lieu dédié : La Mainadère, avenue Roger Cadet, Sylvie Lahitte, interlocuteur privilégié renseigne et accompagne parents et assistantes maternelles.

Le Guichet Unique Petite Enfance est l'interlocuteur des familles à la recherche d'un mode d'accueil.

Ce service :

- > Centralise les demandes d'inscription en crèche ; une seule inscription pour les deux crèches de Lescar. Sur rendez-vous.
- > Assure le suivi de la demande de la famille.
 - Une commission au printemps qui statue sur les demandes d'accueil qui s'étalent de septembre à décembre.
 - Une commission à l'automne qui statue sur les demandes d'accueil qui s'étalent de janvier à juillet.
- > Délivre la liste actualisée des assistantes maternelles agréées sur la commune de Lescar et accompagne le parent dans sa fonction d'employeur.



Vous avez la possibilité d'effectuer en ligne une demande de mode d'accueil via le site mon-enfant.fr. Celle-ci sera traitée par le service Guichet unique petite enfance de la ville qui prendra alors contact avec vous.

[Demande d'un mode d'accueil](#) 



Hôtel de ville

Allée du Bois
d'Ariste
64230 Lescar
05 59 81 57 00

HORAIRES :

Lundi au Vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h